



PRÉFET DU GARD

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

Service Environnement et Forêt  
Unité Intégration de l'environnement

Nîmes, le **12 MARS 2014**

ARRETE N° 2014071-0012

portant approbation du classement sonore du réseau routier communal  
de la commune de Nîmes

**Le Préfet du Gard**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

**Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L571-10, et R571-32 à 43,

**Vu** le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles L111-11, L111-11-1 et 2, R111-4-1;

**Vu** le code de l'urbanisme et notamment ses articles R123-13, R123-14 et R123-22,

**Vu** la loi n°92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit, et notamment ses articles 13 et 14,

**Vu** le décret n°95-20 pris pour application de l'article L111-11-1 du code de la construction et de l'habitation et relatifs aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments autres que d'habitation et de leurs équipements,

**Vu** l'arrêté du 23 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit,

**Vu** les trois arrêtés du 25 avril 2003 relatifs à la limitation du bruit dans les établissements de santé, les hôtels et les bâtiments d'enseignement,

**Vu** les arrêtés préfectoraux en date du 29 décembre 1998 portant classement sonore des infrastructures de transports terrestres du département du Gard, assortis des pièces annexées,

**Vu** la consultation préalable des gestionnaires sur le trafic et les caractéristiques de leur réseau routier,

**Vu** les résultats des études réalisées par le bureau d'études CEREG Ingénierie, avec l'appui technique du CETE Méditerranée,

**Vu** la consultation des communes du 15 août 2013 au 15 novembre 2013, et les avis formulés;

**Considérant** que le classement sonore du réseau routier communal des communes du Gard de 1998 a lieu d'être réactualisé,

**Considérant** la conformité de la procédure de révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres du réseau routier communal du département du Gard avec la réglementation en vigueur,

**Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Gard,**

## **ARRETE**

### **Article 1er :**

Les dispositions du présent arrêté se substituent de plein droit pour les infrastructures routières communales de Nîmes à celles des arrêtés antérieurs portant classement en date du 29 décembre 1998.

### **Article 2 :**

Les dispositions de l'arrêté du 23 juillet 2013 susvisé sont applicables dans le département du Gard aux abords du tracé des infrastructures de transports terrestres (ITT) mentionnées à l'article 3 du présent arrêté et représentés sur les cartes annexées.

Le présent arrêté vise à approuver la révision totale du classement sonore de ces infrastructures.

Le classement sonore comporte le présent arrêté, une cartographie par commune et un tableau de classement.

### **Article 3 :**

Les infrastructures de transports terrestres concernées par le présent arrêté relèvent du réseau routier communal de la commune de Nîmes.

Elles sont listées dans le tableau de classement annexé et faisant partie intégrante de l'arrêté préfectoral.

**Article 4 :**

Les bâtiments d'habitation, d'enseignement, de santé, de soins et d'action sociale ainsi que les bâtiments d'hébergement à caractère touristique, à construire dans les secteurs affectés par le bruit mentionnés, doivent présenter un isolement acoustique minimum contre les bruits extérieurs conformément à l'arrêté du 23 juillet 2013 susvisé.

**Article 5 :**

La catégorie des infrastructures de transports terrestres est définie en fonction de leur niveau sonore comme suit :

Niveau sonore de référence Laeq (6h-22h) en dB(A)	Niveau sonore de référence Laeq (22h-6h) en dB(A)	Catégorie de l'infrastructure	Secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure à partir du bord extérieur de la chaussée le plus proche
$L > 81$	$L > 76$	1	300 m
$76 < L \leq 81$	$71 < L \leq 76$	2	250 m
$70 < L \leq 76$	$65 < L \leq 71$	3	100 m
$65 < L \leq 70$	$60 < L \leq 65$	4	30 m
$60 < L \leq 65$	$55 < L \leq 60$	5	10 m

Ces niveaux sonores sont évalués en des points de référence situés, conformément à la norme NF S 31-130 " cartographie du bruit en milieu extérieur ", à une hauteur de 5 mètres au-dessus du plan de roulement et

- à 2 mètres en avant de la ligne moyenne des façades pour les rues en U
- à une distance de 10 mètres de l'infrastructure, pour les voies en tissu ouvert.

Les notions de rue en U et de tissu ouvert sont définies dans la norme citée précédemment.

**Article 6 :**

Le classement sonore des infrastructures de transports terrestre et les périmètres des secteurs affectés par le bruit doivent être reportés par les maires des communes, ainsi que les maires des communes limitrophes le cas échéant, dans les annexes du document d'urbanisme, à titre d'information.

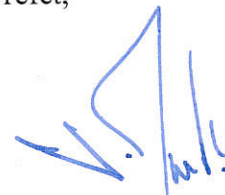
Il sera également fait mention du présent arrêté ainsi que les lieux où il peut être consulté.

Conformément aux dispositions de l'article R410-12 du code de l'urbanisme, le certificat d'urbanisme informera le demandeur, lorsqu'il y a lieu, que son terrain se trouve dans le secteur affecté par le bruit d'une infrastructure de transport terrestre bruyante.

**Article 7 :**

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le directeur départemental des territoires et de la mer du Gard, le maire de la commune de Nîmes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Gard et affiché pendant un mois à la mairie de Nîmes.

Le Préfet,



**Didier MARTIN**

**Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes dans les deux mois qui suivent sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard.**

**Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet du Gard, auteur de l'arrêté.** Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

**PREFET DU GARD**Arrêté préfectoral n°2014071-0012  
du 12/03/14

## Réseau routier communal

Commune	Nom rue	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Nîmes	Av Bir Hakeim	Route d'Avignon	Avenue du Pdt Allende	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Carnot	Rue notre Dame	Bd Talabot	Fermé	3	100
Nîmes	Av de la Liberte	Pont de la Liberté	Rue Gaston Tessier	Ouvert	3	100
Nîmes	Av de la Liberte	Rue Gaston Tessier	Rond point des N.U.	Ouvert	3	100
Nîmes	Av des Arts	Avenue Kennedy	Place R. Bastide	Ouvert	3	100
Nîmes	Av des Arts	Place R. Bastide	Avenue des Poètes	Ouvert	3	100
Nîmes	Av des Arts	Avenue des Poètes	Bd périphérique Ouest	Ouvert	3	100
Nîmes	Av des Poetes	Rue de Dante	Route de Sommières	Ouvert	4	30
Nîmes	Av des Poetes	Avenue des Arts	Rue de Dante	Ouvert	4	30
Nîmes	Av du general Leclerc	Bd du Pdt Allende	Rue de Lille	Ouvert	3	100
Nîmes	Av du general Leclerc	Rue de Lille	Bd Natoire	Ouvert	3	100
Nîmes	Av du general Leclerc	Bd Natoire	Rue Magaille	Ouvert	3	100
Nîmes	Av du general Leclerc	Rue Magaille	Bd Talabot	Ouvert	3	100
Nîmes	Av du Languedoc	Av François Mitterrand	Che de la Tour de l'Eveque	Ouvert	4	30
Nîmes	Av du Marechal Juin	Rond point de l'Europe	Impasse des Acacias	Ouvert	3	100
Nîmes	Av du Marechal Juin	Impasse des Acacias	Chemin Bas de Montpellier	Ouvert	3	100
Nîmes	Av du Marechal Juin	Chemin Bas de Montpellier	Bd périphérique Ouest	Ouvert	3	100
Nîmes	Av du Marechal Juin	Bd périphérique Ouest	Giratoire du Four à Chaux	Ouvert	3	100
Nîmes	Av du President Salvador Allende	Pont de Justice (N86)	Avenue Bir-Hakeim	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	Route Beaucaire	100m ap route Beaucaire	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m ap route Beaucaire	100m av rue des Amoureux	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m av rue des Amoureux	100m ap rue des Amoureux	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	Avenue Bir-Hakeim	100m av route Beaucaire	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m av route Beaucaire	Route Beaucaire	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m av rue des Amoureux	100m ap rue des Amoureux	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m ap chemin des Capucines	Bd OUEST	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m ap route de St. Gilles	100m av chemin des Capucines	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m av chemin des Capucines	100m ap chemin des Capucines	Ouvert	2	250

**PREFET DU GARD**Arrêté préfectoral n°2014071-0012  
du 12/03/14

## Réseau routier communal

Commune	Nom rue	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m ap Avenue du Gal Leclerc	100m av route de St. Gilles	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m av route de St. Gilles	100m Ap route de St. Gilles	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m ap rue des Amoureux	100m av Avenue du Gal Leclerc	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m av Avenue du Gal Leclerc	100m ap Avenue du Gal Leclerc	Ouvert	2	250
Nîmes	Av F Mitterand	Rond point des N.U.	Sortie Nîmes	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Franklin Roosevelt	Avenue G. Pompidou	Rue de Sauve	Fermé	2	250
Nîmes	Av Franklin Roosevelt	Place Maréchal Foch	Avenue G. Pompidou	Fermé	3	100
Nîmes	Av G Pompidou	Avenue F. Roosevelt	Avenue Kennedy	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Jean Jaures	Avenue F. Roosevelt	Place Severine	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Jean Jaures	Rond point de l'Europe	Pont de la Liberté	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Jean Jaures	Place Severine	Rond point de l'Europe	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Jean Prouve	Avenue Jean Monnet	Chemin du Capouchine	Ouvert	4	30
Nîmes	Av Kennedy	100m ap Avenue des Arts	100m av Bd Ouest	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Kennedy	100m av Avenue des Arts	100m ap Avenue des Arts	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Kennedy	Rue A. Coussant	100m av Avenue des Arts	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Kennedy	Avenue G. Pompidou	Rue A. Coussant	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Pierre Gamel	Bd Sergent Triaire	Avenue du Pdt Allende	Ouvert	3	100
Nîmes	Av R Bompard	Chemin du Pont des Ile	Impasse de l'ancienne Motte	Ouvert	5	10
Nîmes	Av R Bompard	Impasse de l'ancienne Motte	Route de Beaucaire	Ouvert	4	30
Nîmes	Bd A Daudet	Quai de la Fontaine	Place de la Maison Carrée	Ouvert	4	30
Nîmes	Bd Amiral Courbet	Square de la Couronne	Place du grand Temple	Fermé	3	100
Nîmes	Bd Amiral Courbet	Place du grand Temple	Place Gabriel Péri	Fermé	3	100
Nîmes	Bd Amiral Courbet	Place Gabriel Péri	Bd Etienne Santenac	Fermé	3	100
Nîmes	Bd des Arenes	Place des Arenes	Rue de la République	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd des Arenes	Rue de la Cité Foulc	Rue du 11 nov. 1918	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd E Santenac	Rue V. Faita	Bd Gambetta	Ouvert	4	30
Nîmes	Bd Gambetta	Bd Santenac	Place St. Charles	Fermé	3	100
Nîmes	Bd Gambetta	Place St. Charles	Rue Robert	Fermé	2	250

**PREFET DU GARD**

Arrêté préfectoral n°2014071-0012

Réseau routier communal

du 12/03/14

<b>Commune</b>	<b>Nom rue</b>	<b>Débutant</b>	<b>Finissant</b>	<b>Tissu</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Largeur secteur</b>
Nîmes	Bd Gambetta	Rue Robert	Square de la bouqueterie	Fermé	3	100
Nîmes	Bd Natoire	Rue F. Paulhan	Avenue Gal Leclerc	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd Natoire	Bd Sergent Triaire	Rue F. Paulhan	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd Sergent Triaire	Bd Natoire	Rond point le planas	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd Sergent Triaire	Avenue Feuchères	Bd Natoire	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd Sergent Triaire	Avenue Carnot	Avenue Feuchères	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd Sergent Triaire	Avenue J. Jaures	Avenue du Maréchal Juin	Ouvert	4	30
Nîmes	Bd Sergent Triaire	Rond point le planas	Avenue J. Jaures	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd Victor Hugo	Rue Gergonne	Place des Arenes	Fermé	3	100
Nîmes	Bd Victor Hugo	Place de la Maison Carrée	Rue Gergonne	Fermé	2	250
Nîmes	Ch carreau de Lanes	Avenue Kennedy	Giratoire CHR Carremeau	Ouvert	4	30
Nîmes	Ch de la Croix Vauvert	Avenue du Maréchal Juin	Bd Allende	Ouvert	4	30
Nîmes	Ch des limites	Rue porte Caucière	Chemin de Russan	Ouvert	3	100
Nîmes	Che du Mas Balan	Route d'Ales	Rue du Rouget de l'Isle	Ouvert	3	100
Nîmes	Chemin du pont des iles	Rue Christino Garcia	Avenue R. Bompard	Ouvert	4	30
Nîmes	Cours Jean Monnet	Bd Allende	Avenue Jean Prouve	Ouvert	4	30
Nîmes	Ex RD42	rond point échangeur A9	entrée agglo CAISSARGUES	Ouvert	3	100
Nîmes	Ex RD44	RD42	RD135	Ouvert	3	100
Nîmes	Place G Peri	Bd Amiral Courbet	Rue de Beaucaire	Ouvert	4	30
Nîmes	Place G Peri	Bd Amiral Courbet	Rue de Beaucaire	Ouvert	4	30
Nîmes	Quai de la Fontaine	BD A. Daudet	Place A. Briand	Ouvert	4	30
Nîmes	Quai de la Fontaine	Avenue J. Jaures	Place Maréchal Foch	Ouvert	3	100
Nîmes	Quai de la Fontaine	Place A. Briand	Avenue J. Jaures	Ouvert	3	100
Nîmes	Quai de la Paix	Rue Henri Fresnay	Rue Chabaud	Ouvert	4	30
Nîmes	Quai de la Paix	Av. Pierre Mendes France	Chemin du pont des iles	Ouvert	4	30
Nîmes	Quai de la Paix	Avenue Kennedy	Giratoire CHR Carremeau	Ouvert	4	30
Nîmes	Quai de la Paix	Avenue Kennedy	Giratoire CHR Carremeau	Ouvert	4	30
Nîmes	Quai de la Paix	Square de la Bouqueterie	Quai de la Fontaine	Ouvert	4	30

**PREFET DU GARD**Arrêté préfectoral n°2014071-0012  
du 12/03/14

## Réseau routier communal

Commune	Nom rue	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Nîmes	Quai de la Paix	Rue Emilien Ronzas	100m ap rue des Lauriers	Ouvert	3	100
Nîmes	Quai de la Paix	Rue Roger Sabatier	Rue Emilien Ronzas	Ouvert	3	100
Nîmes	Quai de la Paix	Avenue du Maréchal Juin	Rue Roger Sabatier	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Saint Gilles	Avenue du Languedoc	Sortie Nîmes	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Saint Gilles	Avenue du Languedoc	Sortie Nîmes	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Saint Gilles	Bd Pdt Allende	100m ap Bd Pdt Allende	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Saint Gilles	100m ap Bd Pdt Allende	Avenue du Languedoc	Ouvert	4	30
Nîmes	Route de Sauve	100m ap rue des Albatros	Sortie Nîmes	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	Rue de Sauve	Montée des 3 piliers	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	100m av rue des Albatros	100m ap rue des Albatros	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	Chemin du grand Bois	100m av rue des Albatros	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	Bd périphérique Ouest	Chemin du grand Bois	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	Chemin de la combe des oiseaux	Bd périphérique Ouest	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	100m ap chemin de Valdegour	Chemin de la combe des oiseaux	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	100m av chemin de Valdegour	100m ap chemin de Valdegour	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	100m ap Montée des 3 piliers	100m av chemin de Valdegour	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	Montée des 3 piliers	100m ap Montée des 3 piliers	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Ales	Entrée Nîmes	Chemin du bas Malan	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Ales	Allée Clos des Pins	Avenue F. Roosevelt	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Ales	Chemin du bas Malan	Allée Clos des Pins	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Avignon	Pont de la Justice	100m av route de Courbessac	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Avignon	100m av route de Courbessac	100m ap route de Courbessac	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Avignon	100m ap route de Courbessac	Avenue de Bir-Hakeim	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Avignon	Avenue de Bir-Hakeim	Rue Lavastre	Ouvert	4	30
Nîmes	Rte d'Avignon	Entrée Nîmes	Pont de la Justice	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Avignon	Rond point échangeur NIMES EST	Entrée agglomération NIMES	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte de Courbessac	Chemin du Mas de Mingue	Chemin de la Ronde de la Base	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte de Courbessac	Route d'Avignon	Chemin du Mas de Mingue	Ouvert	3	100



**PREFET DU GARD**Arrêté préfectoral n°2014071-0012  
du 12/03/14

## Réseau routier communal

Commune	Nom rue	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Nîmes	Rte de Saint Gilles	sortie aggro NIMES	rond point échangeur A9	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Uzes	100m ap rue du jeux de Boule	Rue M. Duport	Ouvert	4	30
Nîmes	Rte d'Uzes	Rue des Rosiers	100m ap rue du jeux de Boule	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Uzes	Rue du Chalet	Rue des Rosiers	Ouvert	4	30
Nîmes	Rte d'Uzes	Cadereau d'Uzes	Rue du Chalet	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Uzes	Entrée Nîmes	Cadereau d'Uzes	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue A Simon	Bd Sergent Allende	Impasse du Verdon	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue A Simon	Impasse du Verdon	Avenue Pierre Gamel	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Auguste	Rue Vincent Faita	Rue de la Biche	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Bonfa	place du Doc. Cantaloube	Rue de la Biche	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Briconnet	Rue Raymond Marc	Bd Bruxelles	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Briconnet	Bd Sergent Triaire	Rue Raymond Marc	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Chabaud	Chemin des justices vieilles	Montée des Alpains	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Christino Garcia	Avenue du Pdt Allende	Route 240m ap Allende	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue de Beaucaire	Avenue du Pdt Allende	Rue C. L'Idrard	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue de Beaucaire	Rue C. L'Idrard	Rue Boucher de Perthes	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue de Beaucaire	Rue Boucher de Perthes	Rue Melarede	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue de Beaucaire	Rue de Melarede	100m av Bd Talabot	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Beaucaire	100m av Bd Talabot	Bd Talabot	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Beaucaire	Rue d'Angoulême	Place Gabriel Péri	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Beaucaire	Rue Notre Dame	Rue d'Angoulême	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Beaucaire	Bd Talabot	Rue Villars	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Beaucaire	Rue Villars	Rue Notre Dame	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Calves	Rue Kléber	Rue de la Biche	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Conde	Rue de Beaucaire	Rue V. Faita	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue de la Biche	Rue Bonfa	Rue Vincent Faita	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue de la cite Foulc	Rue Bossuet	Bd Sergent Triaire	Fermé	2	250
Nîmes	Rue de la cite Foulc	Rue Bourdaloue	Rue Bossuet	Fermé	2	250

**PREFET DU GARD**Arrêté préfectoral n°2014071-0012  
du 12/03/14

## Réseau routier communal

Commune	Nom rue	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Nîmes	Rue de la cite Foulc	Rue de la République	Rue Bourdaloue	Fermé	2	250
Nîmes	Rue de la Curaterie	Place Belle Croix	Bd Amiral Courbet	Fermé	2	250
Nîmes	Rue de l'abatoir	Rue de Verdun	Avenue J. Jaures	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue de Posterle	Chemin de Russan	Rue Bonfa	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue de Sauve	Avenue F. Roosevelt	Avenue G. Pompidou	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Sauve	Avenue G. Pompidou	Bd Jean Jaures	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Verdet	Bd de Prague	Rue de Roussy	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Verdet	Rue de Roussy	Avenue Carnot	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Verdet	Avenue Carnot	Rue Turgot	Fermé	2	250
Nîmes	Rue de Verdet	Rue Turgot	Rue Séguier	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Verdun	Avenue Kennedy	Place Severine	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue Dhuoda	Place Severine	Rue Clovis	Fermé	1	300
Nîmes	Rue Dhuoda	Rue Clovis	Bd Sergent Allende	Fermé	1	300
Nîmes	Rue du Cirque Romain	Avenue J. Jaures	Rue François 1er	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue du Cirque Romain	Rue François 1er	Rue de la République	Fermé	3	100
Nîmes	Rue du general Perrier	Bd A. Daudet	Rue des Flottes	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue du general Perrier	Rue des Flottes	Place Belle Croix	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Emile Jamais	Rue Benoit Malon	Avenue J. Jaures	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Emile Jamais	Bd V. Hugo	Rue Benoit Malon	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Gaston Boissier	Place A. Briand	Rue Racine	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Gretry	Bd Jean Jaures	Rue Rabeau St Etienne	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Henri Bosco	Rue du Rouget de l'Isle	Rue porte Caucière	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue Henri Frenay	Voies SNCF	Chemin des justices vieilles	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue J Baby	D127	Rue J. Odelin	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Jean Bouin	Rue Vincent Faita	Rue Pitot	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Kleber	Bd Chaban-Latour	Rue de Calves	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Kleber	Rte d'Uzes	Bd Chaban-Latour	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Moliere	Rue Racine	Bd A. Daudet	Ouvert	4	30

**PREFET DU GARD**Arrêté préfectoral n°2014071-0012  
du 12/03/14

## Réseau routier communal

Commune	Nom rue	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Nîmes	Rue Notre Dame	Square de la Couronne	Bd Prague	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Notre Dame	Avenue Carnot	Square de la Couronne	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Notre Dame	Rue Segulier	Avenue Carnot	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Notre Dame	Rue Pierre Semard	Rue Segulier	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Paul Painleve	Bd Talabot	Rue Henri Poincaré	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Paul Painleve	Rue Henri Poincaré	Avenue du Pdt Allende	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Père Brottier	Chemin de la Croix Vauvert	Bd Allende	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Pierre Semard	Rue Notre Dame	Route de Beaucaire	Fermé	2	250
Nîmes	Rue Pierre Semard	Rue Lavastre	Rue Notre Dame	Fermé	2	250
Nîmes	Rue Rabeau St Etienne	Rue Gretty	Quai de la Fontaine	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Roger Bertreux	Rte de Sauve	Chemin du grand bois	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Segulier	Impasse Verdet	Bd Talabot	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Segulier	Rue de Preston	Impasse Verdet	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Segulier	Place Gabriel Péri	Rue de Preston	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Sully	Rue Pierre Sépard	Rue Richelieu	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue Sully	Rue Richelieu	Rue Vincent Faita	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Talabot	Rue Pierre Semard	Avenue Carnot	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue Vincent Faita	100m ap voie SNCF	Rue Sully	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Vincent Faita	Rue M. Duport	Voie SNCF	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue Vincent Faita	Voie SNCF	100m ap voie SNCF	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue Vincent Faita	Rue de la Biche	Bd E. Saintenac	Fermé	2	250
Nîmes	Rue Vincent Faita	Rue Sully	Rue de la Biche	Fermé	3	100



# MISE À JOUR DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DES TRANSPORTS TERRESTRES DU DÉPARTEMENT DU GARD

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
du Gard

Niveau sonore de référence LAeq (6h00-22h00) en dB(A)	Niveau sonore de référence LAeq (22h00-6h00) en dB(A)	Catégorie de l'infrastructure	Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre du bord extérieur de la chaussée de l'infrastructure
L > 81	L > 76	1	d = 300 m
76 < L ≤ 81	71 < L ≤ 76	2	d = 250 m
70 < L ≤ 76	65 < L ≤ 71	3	d = 100 m
65 < L ≤ 70	60 < L ≤ 65	4	d = 30 m
60 < L ≤ 65	55 < L ≤ 60	5	d = 10 m

- Limite communale
- Infrastructure en service
- - - Infrastructure en projet

